

*Colombie Britannique.* — Le 1er avril 1930, le ministère de l'Agriculture a été réorganisé en cinq divisions principales qui sont: administration, plantes, animaux, marchés et colonisation. Dans chacune de ces divisions ont été absorbés un grand nombre d'employés qui antérieurement étaient à la direction de divisions moins importantes.

Le système des agronomes de districts a été réorganisé et placé sous huit agronomes de district à la tête desquels se trouve le directeur de l'industrie des plantes et huit sous le directeur de l'industrie animale.

Au cours de l'année, ce département s'est livré aux travaux particuliers suivants: lopins d'essai pour la culture des fruits et des légumes, dans lesquels on a expérimenté avec des variétés améliorées de fruits pour la mise en conserve; travaux de démonstration dans l'usage des engrais sur petits pois pour conserves. Dans la section de l'industrie animale on s'est occupé particulièrement des parasites et de l'amélioration des troupeaux laitiers, en coopération avec les associations pour la tuberculisation des vaches, etc.

Pour publications des départements provinciaux de l'agriculture voir à l'index sous l'en-tête "publications des gouvernements provinciaux."

### **Sous-section 3. — Etablissements agricoles d'expérimentation fédéraux et provinciaux.**

Entré toutes les contributions des gouvernements canadiens au développement de l'agriculture dans le pays, l'une des plus importantes est le maintien d'établissements agricoles d'expérimentation, où l'on se livre à des recherches et expériences sur l'alimentation des animaux, la culture des plantes et leur adaptation à des conditions climatiques anormales. Ces travaux ont déjà produit de remarquables fruits dont la création du blé Marquis est le plus frappant exemple. On peut ajouter que d'autres variétés nouvelles de blé, particulièrement le Garnet, également dues aux fermes expérimentales, peuvent, dans un avenir rapproché, remplacer le blé Marquis dans de vastes régions. Parmi les problèmes résolus d'une manière satisfaisante et dont le bénéfice est définitivement acquis à l'agriculture canadienne, mentionnons ceux relatifs à la précocité des semailles, à la jachère, à l'usage du fumier de ferme, la valeur fertilisante du trèfle et l'introduction de trèfle et de graminées fourragères dûment adaptés. Le trèfle rouge et la luzerne entrent l'un et l'autre dans les assolements à la suite des efforts des fermiers pour obtenir des espèces résistantes, insensibles aux rigueurs de l'hiver. D'autres expériences sur des céréales dont la maturation serait plus hâtive et qui résisteraient à la sécheresse s'exécutent actuellement, chaque découverte nouvelle augmentant la superficie cultivable du Canada. On se préoccupe également de produire des arbres fruitiers résistant au gel destructeur des Provinces des Prairies. Toutes les innovations que l'on vient d'énumérer ont eu déjà un heureux effet sur l'agriculture canadienne; on verra ci-dessous un aperçu des travaux en cours tant dans les fermes et stations expérimentales fédérales que dans les stations et collèges agricoles des provinces.

#### **(A) Fermes et stations expérimentales fédérales.<sup>1</sup>**

*Ferme centrale et ses succursales.* — Inauguré en 1886 par une loi du Parlement (49 Vict., chap. 23), le système des Fermes Expérimentales de la Puissance fut, tout d'abord, constitué par la ferme centrale d'Ottawa et ses quatre

<sup>1</sup> Révisé par le docteur Frank T. Shutt, directeur adjoint des fermes expérimentales, Ottawa.